

VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > AXES

Les axes de recherche

L'équipe présente cinq axes qui ont tous une approche thématique, pluridisciplinaire et problématisée. Ils se structurent autour de chercheurs déjà reconnus (auteurs de manuels, titulaires de chroniques, organisateurs de colloques, directeurs de thèses, collaborateurs sur des contrats de recherche, ...) et capables de fédérer l'activité d'autres membres et d'autres équipes.

L'objectif est d'accroître la visibilité de travaux originaux en droit public à Toulouse. Les axes mettent en avant des spécialités tout en conservant parfois des objets aux champs larges en raison de la taille de l'équipe et de l'Université de rattachement.

AXES DE RECHERCHE :

- Axe 1 : Puissance publique et droit fondamentaux
- Axe 2 : Institutions Politiques
- Axe 3 : Droit patrimonial public (D2P)
- Axe 4 : Droit de la santé et nouvelles technologies
- Axe 5 : Transformation(s) du service public